

## Extrait de l'analyse annuelle 2025 du commerce extérieur de biens

### Focus : Quels effets des droits de douane américains sur le commerce extérieur de la France et de l'Union européenne ?

Bien que les exportations de la France vers les États-Unis aient mieux résisté que celles de ses principaux partenaires européens entre 2024 et 2025, la baisse des exportations françaises vers les États-Unis prend de l'ampleur au 4<sup>e</sup> trimestre, après l'entrée en vigueur des nouveaux droits de douane courant août 2025 auxquels s'ajoute l'évolution défavorable du change. Hors aéronautique, cette baisse est de 13 % par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2024. Pour un certain nombre de produits emblématiques, les exportations vers les États-Unis chutent entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2024 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2025 : -47 % pour les spiritueux, -39 % pour les vins, -25 % pour les parfums et cosmétiques, -15 % pour les produits de la maroquinerie. Ces évolutions passent notamment par des baisses de prix significatives spécifiques au marché américain, bien supérieures à celles observées vers le reste du monde. Par ailleurs, de potentiels reports de flux dans les importations de la France et de l'Union européenne commencent à se manifester.

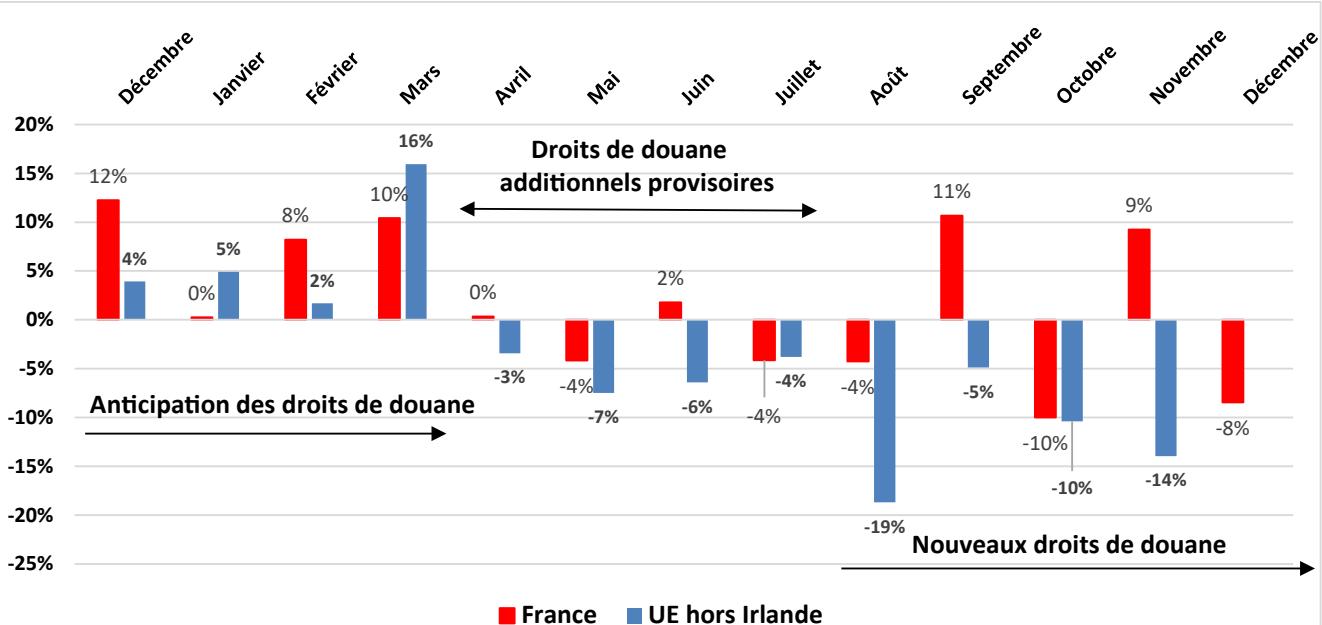
### Des premiers effets potentiels positifs d'anticipation et de stockage.

Dans un premier temps, la perspective de mesures tarifaires pourrait avoir dynamisé les exportations de la France et de l'Union européenne (UE) vers les États-Unis (+7 % pour la France au 1<sup>er</sup> trimestre 2025 par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, +8 % pour l'UE hors Irlande). En particulier, les exportations de vins et de produits de maroquinerie de la France ont connu des hausses marquées, possiblement en anticipation des mesures tarifaires.

Elles se sont ensuite stabilisées au 2<sup>e</sup> trimestre (-1 %) et au 3<sup>e</sup> trimestre (+0 %) malgré la mise en place de droits de douane additionnels provisoires en avril puis de nouveaux droits de douane plus élevés à partir d'août.

Au 4<sup>e</sup> trimestre, elles cèdent du terrain (-4 %, cf. figure 1).

### 1. ÉVOLUTION EN GLISSEMENT ANNUEL DES EXPORTATIONS DE LA FRANCE ET DE L'UNION EUROPÉENNE HORS IRLANDE VERS LES ÉTATS-UNIS DE DÉCEMBRE 2024 À DÉCEMBRE 2025



Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, brutes, hors navires et bateaux (C30A)) pour la France, Eurostat pour l'UE hors Irlande (données CAF/FAB, brutes).

Lecture : les exportations de la France vers les États-Unis baissent de 4 % au mois de mai 2025 par rapport au mois de mai 2024. Celles de l'UE hors Irlande diminuent de 7 %.

Les données du mois de décembre 2025 ne sont pas encore disponibles pour l'UE.

L'Irlande a été dissociée de l'UE car les exportations de l'Irlande, majoritairement constituées de produits pharmaceutiques exemptés de droits de douane additionnels avant août 2025, ont fortement augmenté (multiplication par 2,5 entre janvier-mai 2024 et janvier-mai 2025), vraisemblablement en anticipation des droits de douane à venir. Avec l'Irlande, les exportations de l'UE augmentent de 5 % entre janvier-novembre 2024 et janvier-novembre 2025, contre une baisse de 4 % sans l'Irlande.

### Encadré : L'évolution des droits de douane additionnels en vigueur aux États-Unis en 2025

Depuis avril 2025, les États-Unis ont mis en place un droit de douane additionnel à l'importation dit réciproque<sup>1</sup>. Ce droit, de 20 % pour les importations de l'Union européenne, est entré en vigueur le 9 avril 2025 avant d'être

<sup>1</sup> Davantage d'informations sont disponibles sur le site internet de la [douane](#) et de la [DG Trésor](#).

suspendu le même jour pour une durée de 90 jours. Il a été remplacé par un droit additionnel de 10 % pendant cette période. Certains produits étaient toutefois exemptés de droits de douane<sup>2</sup>. À l'inverse, l'acier et l'aluminium et de nombreux produits dérivés contenant de l'acier et de l'aluminium étaient taxés davantage, à hauteur de 25 % à partir du 12 mars 2025, puis à hauteur de 50 % à partir du 4 juin. De même, les importations d'automobiles étaient soumises à un droit de douane de 25 % à partir du 3 avril, tout comme les importations de pièces détachées d'automobile, à partir du 3 mai 2025.

**Le 27 juillet 2025, l'UE et les États-Unis sont parvenus à un accord asymétrique instaurant un taux de droits de douane plafond de 15 % pour la majorité des importations de produits européens aux États-Unis depuis le 7 août 2025 et des droits nuls pour les importations de produits américains par l'UE. Le secteur de l'automobile et des pièces détachées automobiles est également concerné par ce taux plafond de 15 %. En revanche, les importations aux États-Unis d'acier et d'aluminium demeurent taxées à hauteur de 50 %, y compris la part d'acier et d'aluminium présente dans les produits comprenant plusieurs matériaux depuis le 19 août. Plusieurs secteurs sont concernés par des exemptions au droit de douane plafond.** Pour les produits aéronautiques, produits pharmaceutiques génériques et leurs ingrédients, ressources naturelles indisponibles (telles que le liège), précurseurs chimiques, certains articles liés aux métaux précieux (or, platine, palladium), certains minéraux critiques, seul le taux de droits de douane au titre de la Nation la Plus Favorisée s'applique. En revanche, les médicaments brevetés par exemple sont soumis à un droit de douane plafond de 15 %.

L'augmentation des droits de douane portant sur les importations originaires de l'UE est toutefois bien inférieure à celle portant sur les importations originaires d'autres pays. Entre février et mars 2025, les États-Unis et la Chine se sont livrés à une escalade tarifaire conduisant les États-Unis à taxer les importations originaires de Chine à hauteur de 145 % et la Chine à taxer les importations originaires des États-Unis à hauteur de 125 %. En mai, ces deux pays se sont accordés sur la réduction des droits de douane de 145 à 30 % pour les produits chinois exportés vers les États-Unis et de 125 à 10 % pour les produits américains exportés vers la Chine.

**Les exportations de la France vers les États-Unis semblent mieux résister aux effets des droits de douane que celles de ses partenaires européens.**

**En comparaison de ses principaux partenaires européens**, et à l'exception des exportations de l'Italie qui augmentent nettement (+8 %), **les exportations de la France semblent mieux résister à l'effet des droits de douane additionnels entrés en vigueur aux États-Unis début avril**. Si on raisonne globalement, sur une période couvrant l'anticipation de nouveaux droits de douane et leur mise en application, entre janvier-novembre 2024 et janvier-novembre 2025, les exportations de la France ont augmenté de 1 %, tandis que celles de l'UE hors Irlande ont reculé de 4 %, celles du Royaume-Uni ont diminué de 7 % et celles de l'Allemagne de 9 %. La France est en effet moins concernée par les taxes sectorielles (automobiles, acier et aluminium) que les autres principaux pays européens, Allemagne en tête.

#### ***Encadré : Les exportations exceptionnelles de paquebots vers les États-Unis***

En juin 2024, la France a exporté un paquebot géant d'une très forte valeur (1,6 milliard d'euros) vers les États-Unis. Cette vente est exceptionnelle par son ampleur et son caractère inhabituel (seules quatre autres ventes de bateaux ont dépassé 1 Md€ entre 2015 et 2025, d'un montant inférieur à celle de juin 2024).

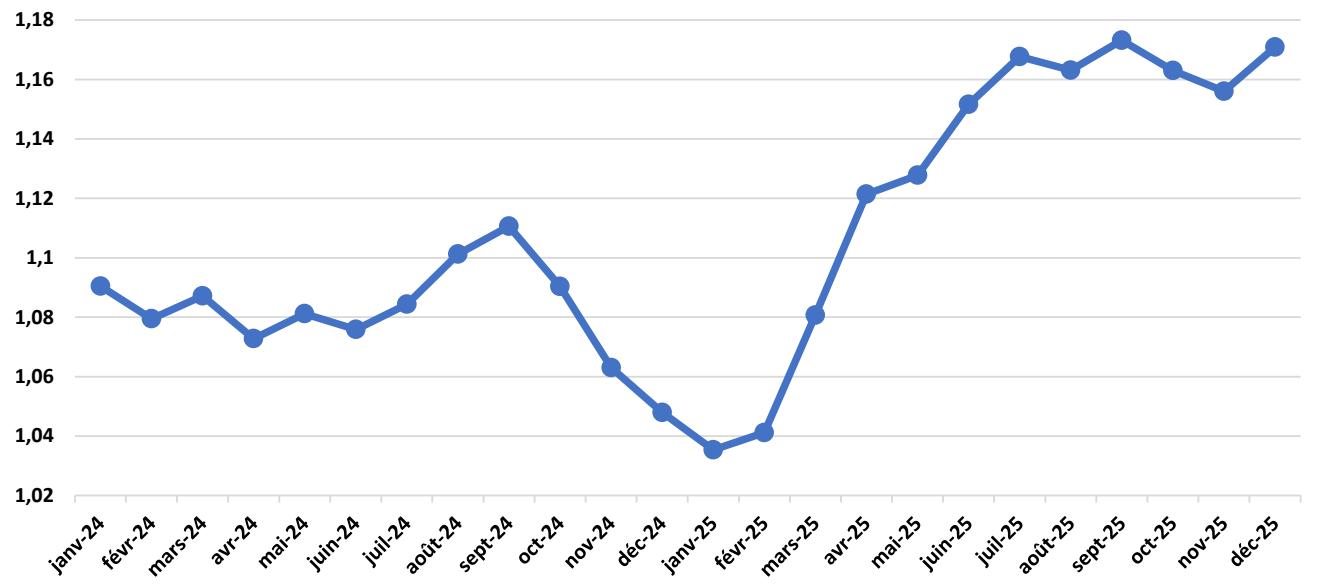
En tenant compte de cette vente, les exportations totales de la France vers les États-Unis reculent de 28 % entre juin 2024 et juin 2025 alors qu'elles augmentent de 2 % lorsqu'on retire cette vente.

Pour ne pas gêner l'analyse des variations des exportations de la France vers les États-Unis par ces ventes ponctuelles, il a été décidé d'exclure la vente de navires et bateaux (C30A) de ce focus. Le montant total des exportations de la France de navires et bateaux vers les États-Unis est de 1,8 Md€ en 2024 et de 1,2 Md€ en 2025.

La politique tarifaire n'est pas le seul et n'est peut-être pas à ce jour le principal facteur explicatif de l'évolution des échanges commerciaux franco-américains. Aux droits de douane s'ajoute en effet la **dépréciation très significative du dollar** (cf.figure 2).

<sup>2</sup> Parmi les produits exemptés, certains font l'objet d'enquêtes et pourront être soumis ultérieurement à des droits de douane.

## 2. ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX DE CHANGE EURO DOLLAR ENTRE 2024 ET 2025



Source : Banque centrale européenne (BCE). Les données mensuelles correspondent à la moyenne de la période.

Lecture : En janvier 2024, le taux de change euro dollar est de 1,0905, ce qui signifie qu'un euro vaut 1,0905 dollar.

Dans un premier temps, le dollar s'est fortement apprécié par rapport à l'euro lors de l'élection américaine de novembre 2024. Alors qu'il fallait 1,11 dollar pour un euro en septembre 2024, il n'en fallait plus que 1,04 en janvier 2025, ce qui représente une baisse de 7 % de la valeur de l'euro par rapport au dollar.

Par la suite, en lien avec les annonces américaines des droits de douane et les tensions géopolitiques, le dollar s'est nettement déprécié par rapport à l'euro, de sorte qu'il a perdu le terrain gagné et a baissé en-deçà du niveau pré-élection. Le taux de change euro dollar est passé de 1,04 en janvier 2025 à 1,17 en juillet 2025, soit une hausse de 13 % de la valeur de l'euro par rapport au dollar. Il se maintient ensuite à ce niveau pendant le 2<sup>e</sup> semestre 2025.

L'ampleur de la hausse de l'euro par rapport au dollar depuis janvier 2025 est donc comparable au niveau des tarifs douaniers américains imposés à l'UE (taux plafond de 15 %). Ils contribuent tous deux à renchérir le prix des exportations européennes aux États-Unis. Leur effet est comparable et défavorable à la compétitivité des exportations de l'UE.

En moyenne, entre 2024 et 2025, le dollar s'est déprécié assez nettement par rapport à l'euro, la valeur de l'euro s'inscrivant en hausse de 4,4 % par rapport au dollar.

### Un maintien des exportations sur le marché américain en trompe l'œil

**En 2025 les exportations de la France vers les États-Unis se maintiennent au même niveau qu'en 2024. Cette stabilité est toutefois tributaire du dynamisme des exportations aéronautiques. Sans l'aéronautique, les exportations totales de la France diminuent de 5 % entre 2024 et 2025 et chutent au dernier trimestre (-13 %).**

L'aéronautique est un des rares produits dont les ventes vers les États-Unis progressent entre 2024 et 2025 (+20 %, soit +1,9 Md€, cf. figure 3), en dépit d'un droit de douane additionnel de 10 % mis en place en avril 2025 (avant une exemption à partir d'août 2025). De même, les exportations de produits pharmaceutiques augmentent (+6 %, soit +0,2 Md€) en dépit d'un taux de droit de douane de 15 % sur les médicaments brevetés depuis août 2025.

### 3. ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS DE LA FRANCE VERS LES ÉTATS-UNIS EN 2024 ET 2025

| A129         | Libellé  | 2025 (M€)     | Ecart (M€) entre 2024 et 2025 | Ecart (%) entre 2024 et 2025 | Ecart (M€) entre le 4e trimestre 2024 et le 4e trimestre 2025 | Ecart (%) entre le 4e trimestre 2024 et le 4e trimestre 2025 |
|--------------|--|---------------|-------------------------------|------------------------------|---|--|
| <b>Total</b> | <b>Exportations totales vers les Etats-Unis</b>      | <b>46 203</b> | <b>209</b>                    | <b>0%</b>                    | <b>-473</b>   | <b>-4%</b>   |
| <b>C30C</b>  | Produits de la construction aéronautique et spatiale | 11 686        | 2 026                         | 21%                          | 799   | 32%  |
| <b>C21Z</b>  | Produits pharmaceutiques                             | 4 108         | 274                           | 7%                           | 497   | 70%  |
| <b>C11Z</b>  | Boissons   | 3 231         | -831                          | -20%                         | -484  | -42%   |
| <b>C28A</b>  | Machines et équipements d'usage général              | 2 955         | 135                           | 5%                           | -51   | -7%  |
| <b>C20A</b>  | Produits chimiques de base, produits azotés...       | 2 464         | -145                          | -6%                          | -697  | -60%   |
| <b>C20B</b>  | Parfums, cosmétiques et produits d'entretien         | 2 395         | -553                          | -19%                         | -191  | -25%   |
| <b>C15Z</b>  | Cuir, bagages et chaussures                          | 2 157         | -118                          | -5%                          | -95   | -14%   |
| <b>C27B</b>  | Matériel électrique                                  | 1 519         | 35                            | 2%                           | -25   | -6%  |
| <b>C14Z</b>  | Articles d'habillement                               | 1 122         | -151                          | -12%                         | -60   | -17%   |
| <b>C20C</b>  | Produits chimiques divers                            | 1 109         | 21                            | 2%                           | -22   | -8%  |
| <b>C28D</b>  | Machines diverses d'usage spécifique                 | 1 086         | -68                           | -6%                          | 12  | 4%   |
| <b>C26E</b>  | Appareils de mesure, d'essai et de navigation...     | 933           | 3                             | 0%                           | 6   | 3%   |
| <b>C25E</b>  | Coutellerie, outillage, quincaillerie...             | 892           | -10                           | -1%                          | 3   | 1%   |
| <b>R90Z</b>  | Tableaux, gravures, sculptures                       | 652           | 198                           | 44%                          | -81   | -47%   |
| <b>C24B</b>  | Métaux non ferreux                                   | 649           | -57                           | -8%                          | 9   | 5%   |
| <b>C32A</b>  | Articles de joaillerie et bijouterie...              | 615           | -183                          | -23%                         | -56   | -27%   |
| <b>C32B</b>  | Instruments à usage médical, optique et dentaire     | 549           | -94                           | -15%                         | -15   | -11%   |
| <b>C29A</b>  | Produits de la construction automobile               | 546           | 20                            | 4%                           | 118   | 240%   |
| <b>C29B</b>  | Équipements pour automobiles                         | 544           | 88                            | 19%                          | -8  | -5%  |
| <b>C22B</b>  | Produits en plastique                                | 518           | 31                            | 6%                           | 1   | 1%   |
| <b>C10H</b>  | Produits alimentaires divers                         | 503           | 55                            | 12%                          | 1   | 1%   |

Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, brutes)

Lecture : les exportations de boissons de la France vers les États-Unis ont atteint 3,2 Md€ en 2025. Elles ont diminué de 20 % entre 2024 et 2025, soit une baisse de 831 M€. Entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2024 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2025, elles ont baissé de 42 %, soit une diminution de 484 M€.

\*Seuls les produits dont la valeur des exportations dépassait 500M€ en 2025 figurent dans ce tableau.

\*\* Pour rappel, les exportations des navires et bateaux ont été retirées pour les besoins de l'analyse.

À l'inverse, **de nombreux produits enregistrent une baisse à deux chiffres entre 2024 et 2025**. Parmi les principaux produits exportés vers les États-Unis en 2025, les baisses les plus importantes concernent les boissons (-20 %), les parfums, cosmétiques, produits d'entretien (-19 %), les articles d'habillement (-12 %), les articles de joaillerie et de bijouterie (-23 %) et les instruments à usage médical, optique et dentaire (-15 %).

#### Une amplification de la baisse pour des produits emblématiques sur le second semestre.

**La baisse des exportations françaises vers les États-Unis prend de l'ampleur au 4<sup>e</sup> trimestre**, après l'entrée en vigueur des nouveaux droits de douane courant août 2025. Sans l'aéronautique, cette baisse est de 13 % par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2024. Elle ne s'explique pas seulement par un effet de base défavorable dû à l'anticipation des droits de douane suite aux élections américaines en novembre 2024, puisque le niveau d'exportations du 4<sup>e</sup> trimestre 2024 est inférieur à celui du 4<sup>e</sup> trimestre 2023 et similaire au 4<sup>e</sup> trimestre 2022. Les principaux produits à l'origine de cette baisse sont les produits chimiques de base (-60 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2025 par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2024), les boissons (-42 %) et les parfums, cosmétiques (-25 %).

Pour les boissons, les exportations vers les États-Unis constituées essentiellement de vins, de champagne et de spiritueux (en majorité du cognac), chutent à partir du 3<sup>e</sup> trimestre 2025. Dans le domaine des spiritueux, cette baisse est de 43 % entre le 3<sup>e</sup> trimestre 2024 et le 3<sup>e</sup> trimestre 2025 et de 47 % entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2024 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2025 (cf. figure 4). En matière de vins, la diminution est de 39 % au 3<sup>e</sup> et au 4<sup>e</sup> trimestre.

Plusieurs éléments indiquent que les droits de douane ont probablement eu un effet majeur sur ces baisses :

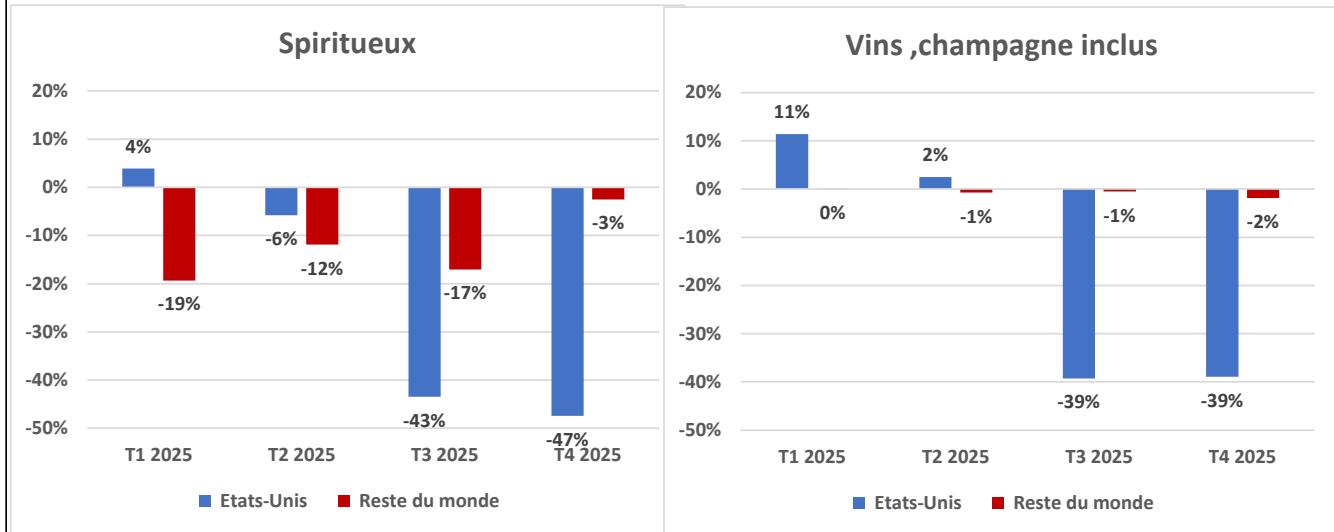
- Les exportations de vins vers le reste du monde sont restées stables au 3<sup>e</sup> et au 4<sup>e</sup> trimestres en glissement annuel.

- L'ampleur de la chute des exportations de spiritueux vers les États-Unis a été sans commune mesure avec celle enregistrée vers le reste du monde (-43 % contre -17 % au 3<sup>e</sup> trimestre et -47 % contre -3 % au 4<sup>e</sup> trimestre).

- Les exportations de vins et spiritueux ont augmenté au 1<sup>er</sup> trimestre, avant la mise en place des droits de douane de 10 % en avril et ont chuté à partir du 3<sup>e</sup> trimestre, après l'instauration des droits de douane de 15 %.

- L'ampleur de la chute des exportations de boissons (-20 % entre 2024 et 2025) est proche de celle observée un an après la précédente taxe de 25 % portant sur les vins tranquilles en bouteille de la France vers les États-Unis (-28 %) mise en place en 2019 et suspendue en 2021<sup>3</sup>.

#### 4. ÉVOLUTION EN GLISSEMENT ANNUEL DES EXPORTATIONS DE SPIRITUEUX ET DE VINS DE LA FRANCE VERS LES ÉTATS-UNIS ET VERS LE RESTE DU MONDE EN 2025

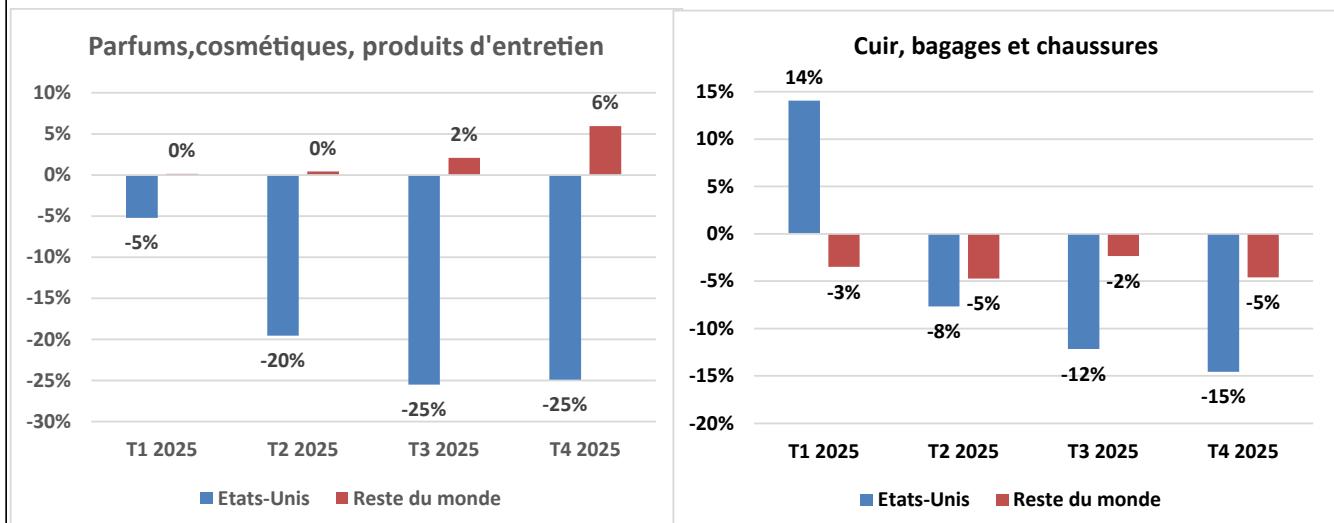


Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, brutes) pour la France

Lecture : Les exportations de spiritueux de la France vers les États-Unis sont en hausse de 4 % entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2024 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2025. Vers le reste du monde, elles sont en diminution de 19 %.

Un même phénomène est constaté pour les exportations d'autres produits emblématiques français tels que les parfums, cosmétiques et produits d'entretien. La chute des exportations vers les États-Unis s'amplifie au 2<sup>e</sup> semestre tandis que les exportations vers le reste du monde progressent. La baisse des ventes de la France aux États-Unis de produits du cuir, bagages et chaussures observée au 2<sup>e</sup> trimestre 2025 s'amplifie également au 2<sup>e</sup> semestre. Son ampleur dépasse celle des ventes de la France au reste du monde (cf. figure 5).

#### 5. ÉVOLUTION EN GLISSEMENT ANNUEL DES EXPORTATIONS DE PARFUMS, COSMÉTIQUES, PRODUITS D'ENTRETIEN ET DE CUIR, BAGAGES ET CHAUSSURES DE LA FRANCE VERS LES ÉTATS-UNIS ET VERS LE RESTE DU MONDE EN 2025



Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, brutes) pour la France

Lecture : Les exportations de parfums, cosmétiques, produits d'entretien vers les États-Unis sont en baisse de 5 % entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2024 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2025. Vers le reste du monde, elles sont stables.

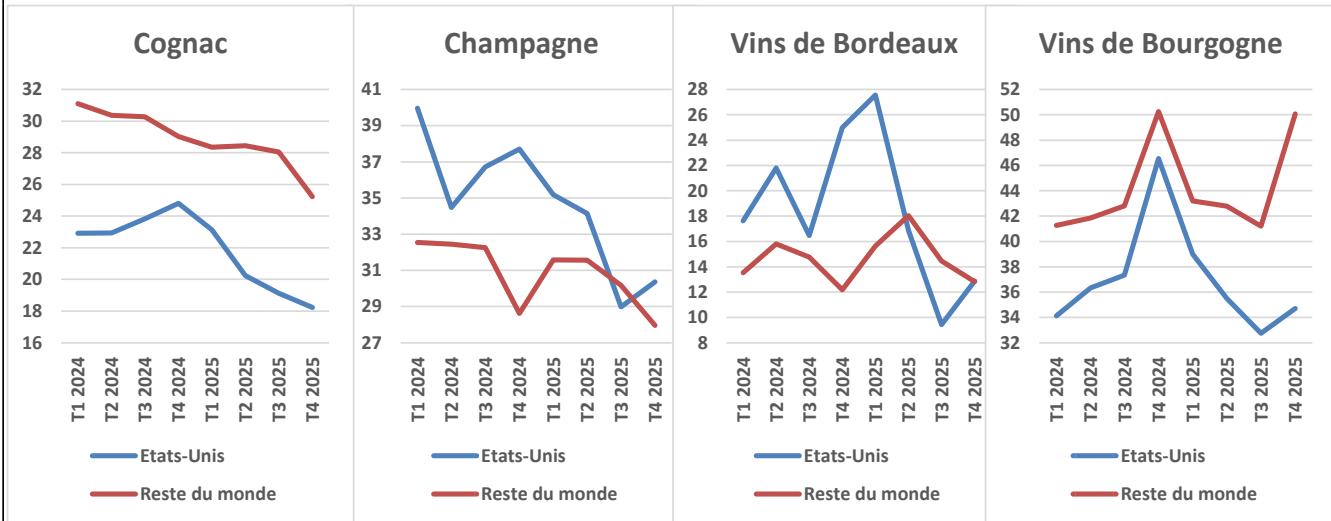
#### Des concessions sur les prix à l'exportation sur le marché américain.

Cette baisse des exportations de vins et spiritueux en valeur vers les États-Unis s'est notamment opérée par une diminution des prix. Entre le 2<sup>e</sup> semestre 2024 et le 2<sup>e</sup> semestre 2025, le prix du vin de Bourgogne exporté vers les États-Unis chute de 19 % (cf. figure 6), une baisse proche de celle du champagne (-20 %) et du cognac (-23 %) mais

<sup>3</sup> Pour plus de précisions, se rapporter à l'89: [« Bilan d'un an de taxe américaine sur les exportations françaises de vin vers les États-Unis », DSECE, mars 2021.](#)

de bien moindre ampleur toutefois que pour le vin de Bordeaux, dont le prix chute de près de moitié (-47 %). Dans le même temps, le prix de ces produits exportés vers le reste du monde est stable au cours de la même période, excepté pour le cognac dont le prix diminue de 10 % vers le reste du monde. Cette chute des prix est donc spécifique au marché américain avec comme probables facteurs explicatifs les effets cumulés des droits de douane et de la dépréciation du dollar.

## 6. ÉVOLUTION DU PRIX DU COGNAC, DU CHAMPAGNE ET DES VINS DE BORDEAUX ET DE BOURGOGNE VERS LES ÉTATS-UNIS ET LE RESTE DU MONDE EN 2024 ET 2025



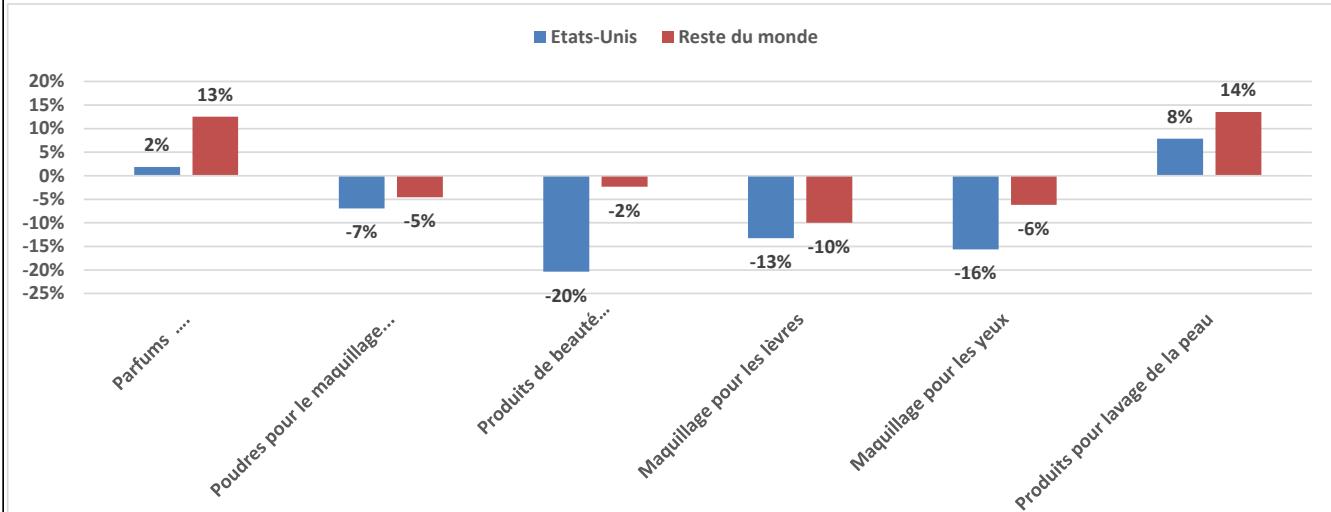
Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, brutes) pour la France

Lecture : Le prix des exportations de cognac de la France vers les États-Unis au 1<sup>er</sup> trimestre 2024 était de 23 euros par litre, contre 31 euros par litre pour le cognac exporté par la France vers le reste du monde.

Cette évolution plus défavorable du prix moyen à l'exportation sur le marché américain peut traduire un effort sur les prix des articles exportés aussi bien que des effets de substitution avec des produits moins qualitatifs.

Elle est également constatée sur des produits tels que les cosmétiques sur une grande partie de la gamme des produits (cf. figure 7).

## 7. ÉVOLUTION DU PRIX DES PARFUMS ET COSMÉTIQUES VERS LES ÉTATS-UNIS ET LE RESTE DU MONDE ENTRE 2024 ET 2025

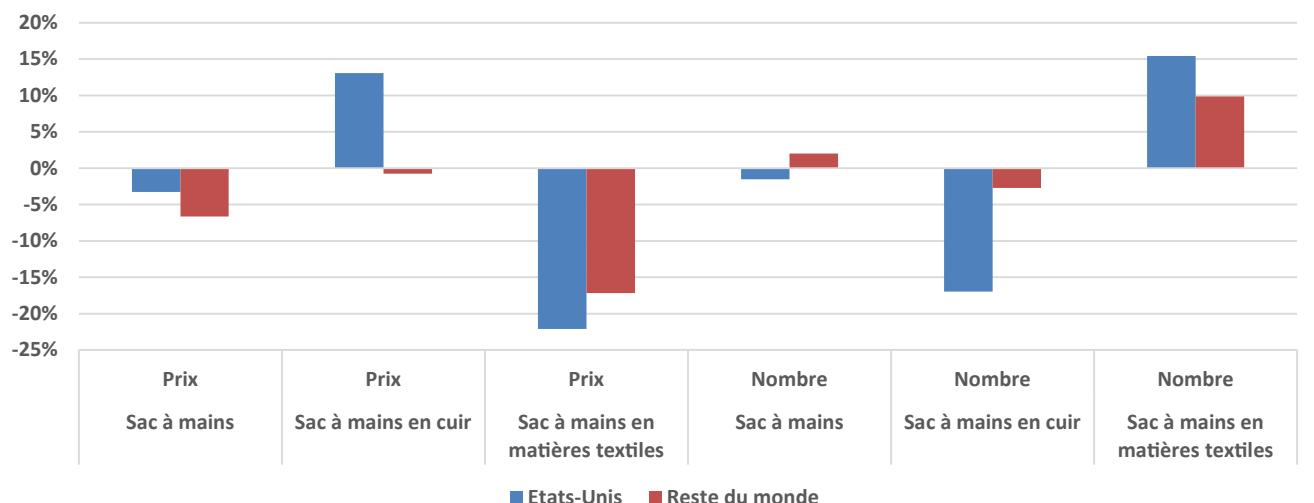


Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, brutes) pour la France

Lecture : Entre 2024 et 2025, le prix des exportations de parfums de la France a augmenté de 2 % vers les États-Unis et de 13 % vers le reste du monde.

Cet ajustement par les prix n'est toutefois pas général et dépend du pouvoir de marché des entreprises exportatrices. À titre d'exemple, le prix des sacs à main en matière textile (prix moyen de 104€ aux États-Unis en 2024) a certes baissé de 22 % entre 2024 et 2025, mais celui des sacs à main en cuir, beaucoup plus haut de gamme (prix moyen de 1 017€ aux États-Unis en 2024) a progressé de 13 % entre 2024 et 2025 (cf. figure 8).

## 8. ÉVOLUTION DU PRIX ET DU NOMBRE DE SACS À MAIN VERS LES ÉTATS-UNIS ET VERS LE RESTE DU MONDE ENTRE 2024 ET 2025



Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB) pour la France

Lecture : Entre 2024 et 2025, le prix des exportations de sacs à main de la France vers les États-Unis a baissé de 3 %. Vers le reste du monde, il a diminué de 7 %.

### De potentiels effets de report de flux dans les importations françaises et de l'UE.

Dans la guerre commerciale lancée par les États-Unis, les tarifs douaniers appliqués aux pays européens ont été jusqu'à présent moindres que pour les autres zones. Parmi les pays plus concernés par les droits de douane américains, **les importations de la France originaires de Chine et Hong-Kong, du Mexique et du Canada ont augmenté de 7 % entre 2024 et 2025, tandis que les importations françaises originaires du reste du monde sont restées stables sur cette période.**

Un même phénomène, plus marqué, est observé pour les importations des 27 pays de l'UE originaires de ces pays. Entre janvier-novembre 2024 et janvier-novembre 2025, les importations des 27 pays de l'UE originaires de Chine et Hong-Kong, du Mexique et du Canada ont augmenté de 7 % tandis que celles originaires du reste de monde ont baissé de 11 %.

**Avec la Chine et Hong-Kong, les importations de la France se sont accrues de 5 % entre 2024 et 2025.** Après avoir augmenté de 8 % au 1<sup>er</sup> trimestre et au 2<sup>er</sup> trimestre, elles reculent de 4 % au cours 3<sup>er</sup> trimestre avant de croître de nouveau de 4 % au 4<sup>er</sup> trimestre 2025 par rapport à la même période de 2024.

Parmi les évolutions notables, **les importations de produits pharmaceutiques originaires de Chine et Hong-Kong ont plus que doublé en valeur** au cours de cette période (de 1,0 Md€ en 2024 à 2,3 Md€ en 2025, soit +131 %). Des hausses plus modestes sont également constatées dans les importations d'articles d'habillement (+0,4 Md€ soit +7 %), l'aéronautique (+0,3 Md€, soit +36 %) et les appareils ménagers (+0,3 Md€, soit +9 %).

En revanche, parmi les principaux produits importés par la France originaires de Chine, les produits informatiques, électroniques et optiques s'inscrivent en légère baisse (de 19,9 Md€ en 2024 à 19,6 Md€ en 2025, soit -1 %). Leur baisse s'explique par la diminution des importations d'ordinateurs et d'équipements périphériques (-207 M€, soit -3 %) et de composants et cartes électroniques (-89 M€, soit -5 %).

**Des importations atypiques de produits aéronautiques originaires du Mexique** ont été identifiées. Entre 2024 et 2025, les importations totales originaires du Mexique ont augmenté de 45 %. Cette hausse s'explique par celle des importations de parties de turboréacteurs qui se situent à un niveau très supérieur à leur niveau habituel, possiblement un contrecoup des droits de douane des États-Unis vis-à-vis du Mexique, ayant pu conduire à des réorganisations logistiques. Ce mouvement a débuté en janvier et s'est poursuivi à un rythme soutenu. En 2025, le montant importé de produits aéronautiques a été multiplié par près de 7 par rapport à 2024 (de 0,2 Md€ à 1,5 Md€). Une nette hausse des importations d'ordinateurs et équipements périphériques est également observée (+185 M€, soit +98 %).

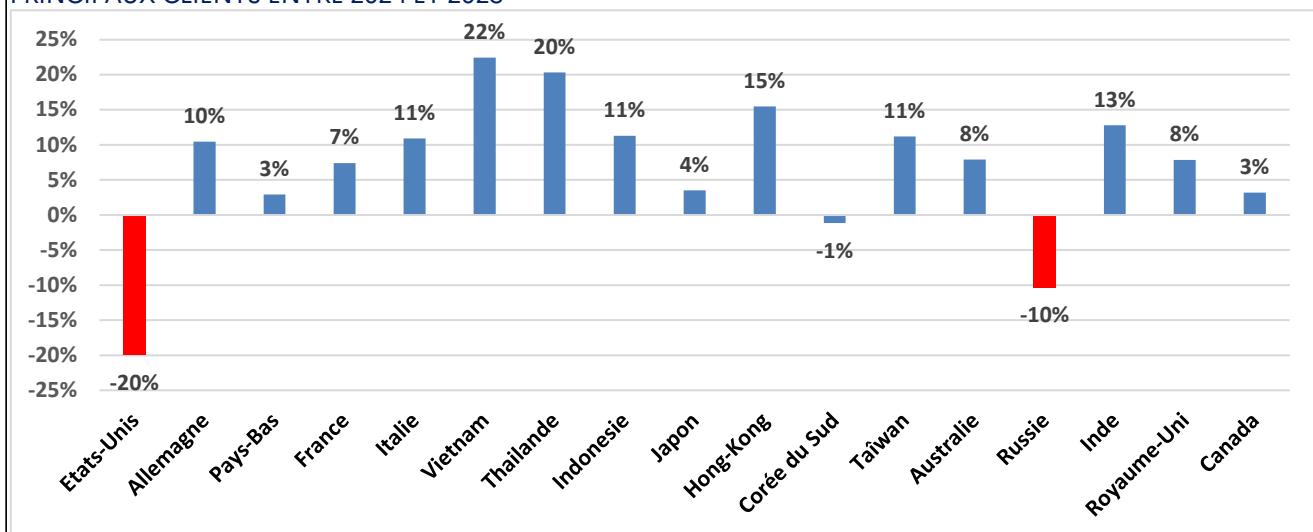
**Une hausse de 19 % des importations originaires du Canada** est également observée entre 2024 et 2025. Cette hausse s'explique par la multiplication par plus de six des importations de produits de la culture et de l'élevage (+242 M€), essentiellement des graines de navette ou de colza. De nettes hausses des importations de produits aéronautiques (+18 %) et pharmaceutiques (+35 %) sont également observées.

**La Chine semble avoir réorienté une partie de ses exportations destinées aux États-Unis vers le reste du monde.** Entre 2024 et 2025, les exportations de la Chine vers les États-Unis ont baissé de 20 % (cf. figure 9). Cette diminution de 105 Md\$ des exportations vers les États-Unis, conjuguée avec une hausse des exportations totales de la Chine de 5 %, a fait baisser la part des États-Unis dans les exportations totales chinoises de 15 % en 2024 à 11 % en 2025.

Dans le même temps, les exportations de la Chine augmentent très significativement vers Hong-Kong (+15 %, soit +45 Md\$), le Viêtnam (+22 %, soit +36 Md\$), la Thaïlande (+20 %, soit +17 Md\$), l'Indonésie (+11 %, soit +9 Md\$), le Cambodge (+28 %, soit +4 Md\$), soit davantage que vers l'Italie (+11 %, soit +5 Md\$), l'Allemagne (+10 %, soit +11 Md\$), la France<sup>4</sup> (+7 %, soit +3 Md\$) et les Pays-Bas (+3 %, soit +3 Md\$). L'UE ne semble donc pas être globalement pour le moment la principale zone de report des exportations chinoises précédemment destinées aux États-Unis, du moins de façon directe.

En revanche, concomitamment à la hausse des exportations chinoises vers l'Asie du Sud-Est, la France enregistre une augmentation marquée des importations originaires du Viêtnam entre 2024 et 2025 (+1,0 Md€, soit +14 %), d'Indonésie (+0,3 Md€, soit +16 %) et du Cambodge (+0,2 Md€, soit +14 %), majoritairement des produits du textile, habillement, cuir et chaussures et des produits informatiques, électroniques et optiques. Il est possible qu'une partie des pays d'Asie du Sud-Est servent de zones de réexpédition aux exportations chinoises vers la France et l'UE (les importations des 27 pays de l'UE originaires du Viêtnam ont également augmenté de 7,8 Md€, soit +15 % entre janvier-novembre 2024 et janvier-novembre 2025).

## 9. ÉVOLUTION EN GLISSEMENT ANNUEL DES EXPORTATIONS DE LA CHINE VERS LES ÉTATS-UNIS ET VERS SES PRINCIPAUX CLIENTS ENTRE 2024 ET 2025



Source : customs.gov.cn

Lecture : les exportations de la Chine vers les États-Unis baissent de 20 % entre 2024 et 2025

Dans les statistiques de la France, les importations originaires des États-Unis augmentent de 7 % (+3,1 Md€) entre 2024 et 2025. Cette hausse en valeur s'explique essentiellement par l'augmentation des achats de produits aéronautiques (+2,7 Md€). Les importations de gaz naturel liquéfié (GNL) ont également nettement augmenté en 2025 (+2,0 Md€) en raison d'approvisionnements élevés au 1<sup>er</sup> semestre 2025. En 2025, les États-Unis ont assuré près de la moitié des importations de GNL de la France en 2025, en hausse de 13 points par rapport à 2024.

Directrice de la publication : Ketty ATTAL-TOUBERT

Rédaction en chef : Julien DEROYON

Rédaction : Renaud VIGNE et Camille NAVEL

Extrait de l'analyse annuelle 2025 du commerce extérieur de biens, publié le 6 février 2026

Département des statistiques et des études du commerce extérieur - 11, rue des deux communes 93558 Montreuil Cedex

Mél : [diffusion.stat@ douane. finances. gouv. fr](mailto:diffusion.stat@ douane. finances. gouv. fr)

ISSN 2402-6948 - Reproduction autorisée avec mention d'origine et de date

**DSECE**  
Statistique publique  
du commerce extérieur



<sup>4</sup> Dans le sens de la Chine vers la France, les données chinoises d'exportations (48 Md\$ en 2025) sont bien inférieures aux données françaises d'importations (74 Md€) car une part importante des exportations chinoises est dédouanée dans d'autres pays européens avant d'être expédiée en France. Ces flux indirects sont comptabilisés dans les statistiques de la France comme originaires de Chine tandis que la Chine les enregistrerait à destination du pays de dédouanement européen.